

H-10.28 Soins Infirmiers

***Prévision de postes et charges disponibles
à l'enseignement régulier***

SI LES INSCRIPTIONS LE JUSTIFIENT

La clause 5-1.12 de la convention collective stipule qu'à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. Les charges seront octroyées en fonction des priorités prévues à la clause 5-4.17 de la convention collective.

Discipline	Hiver 2010	Description	
Techniques infirmières (180)	Charge de cours Les 22 et 23 février 2010 et les 8, 9, 10 et 11 mars 2010 Total de 26 heures en charge de cours	I Soins Infirmiers Cours 180-AQC-SW S'adapter à différentes situations de travail (5-0) Cours 180-AQK-SW Intervenir auprès de la clientèle en service ambulatoire et en soins d'urgences (7 hrs de stage pour 12 stagiaires) <i>Le nombre de stagiaires peut varier.</i> <i>Remplacement jusqu'au retour de René Raymond</i>	À combler

Affichage du 1^{er} au 10 mars 2010. Faire parvenir votre candidature avant 16h le 10 mars 2010, au bureau du Service des ressources humaines, local 1195.

Critère d'embauche : L'enseignant doit détenir un baccalauréat dans la discipline

Le 1^{er} mars 2010
Affichage dans les départements
Copie: Syndicat des enseignants